



HAL
open science

Master Innovation par l'économie sociale et les TIC (IESTIC)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Innovation par l'économie sociale et les TIC (IESTIC). 2015, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès - UT2J. hceres-02041218

HAL Id: hceres-02041218

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041218v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Innovation par l'économie sociale et les TIC

- Université Toulouse II - Jean Jaurès – UT2J

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Toulouse II - Jean Jaurès – UT2J

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Innovation par l'économie sociale et les technologies de l'information et de la communication (TIC)* est composé de deux spécialités : *Innovation par l'économie sociale (IES)* et *Innovation technologique et territoire (ITT)*. Il dépend du département de sciences économiques et de gestion à l'Université Toulouse II - Jean Jaurès. L'objectif de la formation est d'analyser la mise en relation de l'innovation sociale et de l'innovation technologique. La formation s'inscrit dans le champ *Sciences humaines et sociales (SHS)*. La spécialité *Innovation par l'économie sociale* se décompose en trois parcours : *Nouvelle économie sociale*, *Management de projets technologiques* et *Management public des technologies de l'information et de la communication dans le développement territorial*.

Les effectifs sont de 60 étudiants en première année de master et de 15 à 20 par parcours en seconde année. Les taux de réussite sont de 50 à 75 % suivant les parcours. A l'issue de la formation, quel que soit le parcours, les étudiants doivent avoir acquis des compétences pour être chef de projet dans des structures très variées (collectivités territoriales, associations, entreprises, etc.) ou créer leur entreprise. Le secteur de l'économie sociale et solidaire est le débouché naturel de cette formation, via les secteurs privé et public.

Avis du comité d'experts

Les cours proposés sont conformes à ses objectifs en fonction des deux spécialités qui le composent, bien qu'il soit parfois difficile de distinguer ce qui fait la spécificité de chacune des spécialités. La spécialité *Innovation par l'économie sociale* est basée sur une analyse de l'économie comme une organisation sociale et « comme une activité inscrite dans la biosphère » (expression qui doit être explicitée). L'innovation sociale est ainsi appréhendée sur les plans économique, social, environnemental et territorial. L'ambition de ses concepteurs est d'étudier (tant sur le plan théorique qu'empirique) la possibilité de développer des activités économiques en dehors du marché et de l'Etat. La spécialité *L'innovation technologique et territoire* est plus spécifiquement orientée vers des étudiants issus des formations scientifiques et techniques pour obtenir des compétences complémentaires en matière de management de projet et dans le domaine du numérique. L'objectif est ainsi de développer des compétences dans le domaine du numérique dans les organisations (publiques et privées) et les territoires.

La mention est dirigée de façon collégiale (cinq enseignants-chercheurs, principalement en économie et en gestion). Y interviennent des enseignants-chercheurs et des professionnels (mais on ne connaît pas la composition précise de l'équipe pédagogique, qui n'est pas indiquée dans le dossier). Les effectifs sont importants : 60 en première année de master et de 15 à 20 par parcours en seconde année. Le diplôme attire par conséquent un public important et semble bien intégré dans son territoire, notamment par les relations étroites qu'il entretient avec le monde économique de la région, et ce quel que soit le domaine (entreprises diverses, mais aussi de taille importante, comme France Télécom ou la Caisse d'épargne). Le parcours *Management public des TIC dans le développement territorial* n'a pas d'équivalent dans la région et exerce une forte attractivité nationale et internationale. A la fin de leurs études, les étudiants sont majoritairement insérés dans le marché du travail (selon les résultats de l'enquête menée par l'université, enquête à relativiser en raison du faible nombre d'étudiants ayant répondu). On ne dénombre que trois thèses soutenues, mais compte tenu des informations contenues dans le dossier, on ne comprend pas s'il s'agit d'étudiants issus du master IESTIC ou d'une autre formation.

Ce master se caractérise par une bonne articulation entre le monde économique (insertion professionnelle directe des étudiants de M2) et le monde académique (*a priori* poursuite d'études en doctorat). Cependant le découpage en parcours semble complexe et difficile à justifier du point de vue des débouchés qui sont visés par la formation (chef ou manager de projet). Le master pourrait par ailleurs améliorer sa renommée en se développant à l'international, en intégrant des étudiants non francophones et en envoyant également des étudiants toulousains dans des universités étrangères. Cette option passera par le renforcement de l'enseignement des langues, peu développé dans la formation. Cette ouverture à l'international pourrait également être positive en matière d'insertion économique, car des étudiants pourraient trouver des emplois à l'étranger ou bien encore travailler dans des organisations non gouvernementales (ONG) ou des organisations internationales dans ce secteur.

Ce master, à la fois professionnel et recherche, est donc bien inséré dans le monde économique (par le biais d'entreprises, d'associations et d'organisations professionnelles et par des intervenants extérieurs qui en sont issus) et dans le monde académique (son équipe pédagogique académique appartient à des laboratoires reconnus, les étudiants sont dès le M2 intégrés dans des activités de recherche - pour la spécialité *Innovation par l'économie sociale*, le master est également intégré dans des réseaux de recherche travaillant sur l'économie sociale et solidaire). Enfin, la formation est dirigée par une équipe pluridisciplinaire (économie, gestion, aménagement) qui atteste de son caractère pluridisciplinaire, favorisant l'insertion professionnelle des étudiants diplômés.

Depuis sa création, 13 promotions se sont succédées, ce qui atteste de la bonne insertion de la formation dans son environnement économique et professionnel, mais depuis quelques années les étudiants s'insèrent de moins en moins dans le secteur public (pour la spécialité *Innovation technologique et territoire*) et de plus en plus dans le secteur privé, avec cependant une forte présence dans le champ privé non marchand de l'économie sociale et solidaire (ESS), en raison de la baisse des financements publics en la matière, et sans doute du transfert progressif de certaines missions publiques vers l'ESS. En contrepoint, les taux de réussite au diplôme sont assez faibles : en master 2, spécialité Innovation par l'économie sociale, parcours Nouvelle économie sociale, sur les 20 étudiants inscrits 14 ont obtenu leur diplôme en 2011-2012, 9 sur 17 en 2012-2013. Pour la spécialité Innovation technologique et territoires, on dénombre 14 étudiants sur 18 reçus en 2011-2012 et 13 sur 20 en 2012-2013. Enfin, dans le parcours Management public des TIC dans le développement territorial, les chiffres sont les suivants : 12 sur 24 et 18 sur 24 respectivement..

La structure de la formation est assez complexe, du fait des trois parcours présents dans la spécialité *Innovation par l'économie sociale*. En M1, il n'existe qu'un seul parcours : *Nouvelle économie sociale*. De fait, la présentation des parcours dans le dossier est confuse. Par exemple, le parcours *Management de projets technologiques* fait-il partie de la spécialité *Innovation par l'économie sociale* ou de celle intitulée *Innovation technologique et territoire* ? La présentation du dossier ne permet pas de l'affirmer. Un travail d'amélioration et de lisibilité reste donc à engager, y compris pour préciser la nature et la réalité des dispositifs transversaux (suivi des étudiants, stages ...), pour lesquels la lecture du dossier ne permet pas toujours une identification par spécialités (ce qui aboutit ci-dessous à des commentaires identiques pour les éléments spécifiques de spécialité).

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>La recherche occupe une place importante dans ce master par son équipe pédagogique (cinq enseignants-chercheurs le dirigent collectivement), par ses contrats de recherche avec des institutions relevant de l'économie sociale et solidaire, et de plus des étudiants poursuivant leurs études en doctorat (3 thèses soutenues sur le thème de l'économie sociale et solidaire dans le cadre des laboratoires de rattachement de la formation pour la spécialité <i>Innovation par l'économie sociale</i> (Laboratoire Dynamiques Rurales, Centre d'Etude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir (CERTOP), Laboratoire d'Etude et de Recherche sur l'Economie, les Politiques et les Systèmes Sociaux (LEREPS)). Mais on ne sait pas s'il s'agit d'étudiants issus de master IESTIC. Depuis 2011, le master a renforcé ses liens avec la recherche et est relié à l'école doctorale <i>Temps, espaces, sociétés, cultures</i> (TESC). Pour la spécialité <i>Innovation technologique et territoire</i>, les activités de recherche sont intégrées dans l'enseignement (accueil de professeurs étrangers, des étudiants du M2 assistent à des soutenances de thèse et à des séminaires de recherche, etc.). Les étudiants en doctorat</p>
------------------------------	--

	<p>présentent leurs travaux de recherche dans le cadre de cours ou de conférences. Le master est intégré dans le Réseau Interuniversitaire d'économie sociale et solidaire. Pour la spécialité <i>Innovation par l'économie sociale</i>, l'unité d'enseignement (UE) de méthodologie offre la possibilité de poursuivre en doctorat. La création de l'association CERISES en 2000 permet de développer et de diffuser des connaissances en matière d'économie sociale et solidaire.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est également bien présente grâce à un ensemble de partenariats conclus avec des entreprises, associations ou organisations professionnelles permettant aux étudiants de trouver un stage et s'insérer professionnellement à la fin de leur formation.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>En M1 et M2, les étudiants font un stage (six semaines minimum en M1 et jusqu' à six mois en M2). En M1 et M2, le semestre 2 se focalise quasi exclusivement sur le stage.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La place à l'international est encore en devenir en dépit de conventions signées avec des universités chinoises et l'accueil d'étudiants étrangers francophones. Leur nombre est estimé dans le dossier entre quatre et cinq quelle que soit la spécialité, peu d'informations ont été apportées à ce sujet. Deux conventions ont été signées avec des universités chinoises pour sélectionner des étudiants francophones. Un diplôme universitaire (DU), propédeutique aux masters a été ouvert en 2010. D'autres conventions sont envisagées avec le Sénégal.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le master est accessible à des publics variés (formation initiale ou continue, étudiants salariés ou handicapés, mais non par la voie de l'apprentissage). Le recrutement se fait par les procédures de validation d'études supérieures (VES) ou validation des acquis de l'expérience (VAE) après étude de la motivation du candidat (projet) pour les étudiants en formation continue. Pour le recrutement des étudiants en formation initiale, le recrutement en M2 se fait sur dossier et entretien.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Sur le plan du numérique, la spécialité <i>Innovation technologique et territoire</i> dispose de deux plateformes numériques (celle de l'université et une autre propre aux étudiants de la formation). Ce n'est pas le cas de la spécialité <i>Innovation par l'économie sociale</i>.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiants se fait selon la charte de contrôle des étudiants définie par l'établissement.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi de l'acquisition des compétences est pris en charge par l'équipe pédagogique, quelle que soit la spécialité. Le référentiel des compétences est présenté dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des étudiants semble difficile. Les enquêtes de suivi des étudiants sont effectuées par l'université, mais peu d'étudiants y répondent. Cependant, dans le cadre de la spécialité <i>Innovation par l'économie sociale</i>, l'association CERISES effectue ses propres enquêtes. Il ressort de ces dernières que 75 % des étudiants trouvent un emploi dans le secteur étudié et 15 % dans un autre secteur, données à considérer avec recul, car ne dépendant pas de l'observatoire de l'université.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Pour les deux spécialités, un conseil de perfectionnement existe, regroupant des enseignants-chercheurs et des professionnels et se réunit en moyenne deux fois par an. Ces conseils de perfectionnement sont propres à chaque parcours.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- La formation est bien positionnée dans sa région et bien soutenue par des structures relevant de l'économie sociale et solidaire et du secteur public.
- La formation bénéficie d'une bonne articulation entre le monde économique et la recherche.
- Les effectifs sont importants, sans doute en raison notamment du grand nombre de parcours en M2.
- La formation témoigne d'une forte volonté de lier la recherche en matière d'économie sociale et solidaire et l'intégration professionnelle des étudiants dans des structures relevant de ce secteur.

Points faibles :

- Les parcours semblent complexes et difficilement lisibles. Leurs caractéristiques propres sont peu différentes.
- La place de l'international est faible.
- Les langues sont insuffisamment enseignées.
- La place du numérique est faible, surtout pour la spécialité *Innovation par l'économie sociale*.

Conclusions :

Le master *Innovation par l'économie sociale et les TIC* témoigne à la fois d'une bonne articulation socio-économique et en matière de recherche académique. L'économie sociale et solidaire est un secteur qui se professionnalise et qui a besoin de cadres de haut niveau. Mais cette formation aurait tout à gagner en renforçant ses relations à l'international (en dehors du monde francophone) et en améliorant la lisibilité de ses parcours, en particulier dans le cadre de sa spécialité *Innovation par l'économie sociale*.

Éléments spécifiques des spécialités

Innovation par l'économie sociale

<p>Place de la recherche</p>	<p>L'UE de méthodologie offre la possibilité de poursuivre en doctorat. Plusieurs thèses ont ainsi été soutenues depuis 2007. Mais il est indiqué dans le dossier que la première thèse a été soutenue en 2008, alors qu'il est indiqué plus loin trois exemples de thèses soutenues en 2007, 2011 et 2012 dans le cadre des laboratoires de rattachement (Laboratoire Dynamiques Rurales, CERTOP, LEREPS), sans qu'on puisse faire le lien entre les différentes thèses. Les informations, au regard du dossier, sont donc un peu confuses.</p> <p>La formation est intégrée dans le réseau Interuniversitaire d'économie sociale et solidaire. De plus, l'association CERISES a été créée en 2000 pour développer et diffuser la connaissance d'initiatives solidaires et des entreprises sociales sous forme de contrats de recherche.</p>
-------------------------------------	---

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La spécialité <i>Innovation par l'économie sociale</i> est soutenue par un ensemble d'entreprises et d'associations relevant de l'économie sociale et solidaire. On soulignera la création d'une Cigale (soit un club d'investisseurs spécialisé dans le financement de projets en économie sociale et solidaire) en 2004, CERISOL, qui soutient la création de microprojets d'étudiants du master professionnel <i>Innovation par l'économie sociale</i>.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les projets et stages occupent une place importante dans la formation : en M1, un stage de six semaines au minimum est obligatoire. En M2, le stage occupe pratiquement tout le second semestre et est au minimum de trois mois (dans les faits de quatre à six mois).</p> <p>La formation dispose de banques de données constituées par les relations qu'elle entretient depuis 10 ans avec un ensemble de partenaires relevant de l'économie sociale et solidaire.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Quelques étudiants étrangers francophones sont accueillis, mais dans l'ensemble de la mention. Aucune précision n'a été apportée à ce sujet. Des étudiants (entre quatre et cinq) vont à l'étranger faire un stage dans des masters recherche. Deux conventions ont été signées avec des universités chinoises pour sélectionner des étudiants francophones. Un DU, propédeutique aux masters, a été ouvert en 2010. D'autres conventions sont envisagées avec le Sénégal.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La formation s'inscrit dans le champ défini par l'établissement en la matière pour l'accueil de publics diversifiés. La mention (quelle que soit la spécialité et le parcours) est ouverte à des étudiants venant de différentes filières. Elle est ouverte pour des étudiants en formation initiale et en formation continue. Pour les étudiants en formation continue, le recrutement se fait par les procédures de Validation d'études supérieures (VES) ou Validation des acquis de l'expérience (VAE) après étude de la motivation (le projet) du candidat. Pour les étudiants en formation initiale, le recrutement en M2 se fait sur dossier et entretien.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Pour la spécialité <i>Innovation par l'économie sociale</i>, les étudiants assistent à la fois à des cours magistraux et participent à la création de cours. Ils participent également à des séminaires organisés dans le cadre des activités des laboratoires ou de l'école doctorale.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiants suit la politique générale définie par le champ de l'université. Il n'y a pas d'autres précisions à ce sujet dans le dossier. Les étudiants sont reçus lorsqu'ils obtiennent la moyenne générale de 10/20.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'évaluation des étudiants suit la politique générale définie par le champ de l'université.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>L'évaluation des étudiants suit la politique générale définie par le champ de l'université. Dans le cadre de la spécialité <i>Innovation par l'économie sociale</i>, l'association CERISES effectue ses propres enquêtes. Il ressort de ces enquêtes que 75 % des étudiants trouvent un emploi dans le secteur étudié et 15 % dans un autre secteur.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il existe un conseil de perfectionnement propre à chaque parcours. En 2013, 75 % des tuteurs de stage ont participé aux jurys. Selon le peu d'informations contenues dans le dossier, le conseil de perfectionnement est composé des membres de l'équipe pédagogique et de neuf personnalités extérieures issues du champ de l'économie sociale et solidaire.</p>

Innovation technologique et territoire

<p>Place de la recherche</p>	<p>Pour la spécialité <i>Innovation technologique et territoire</i>, les activités de recherche sont intégrées dans l'enseignement (accueil de professeurs étrangers, étudiants du M2 assistant à une soutenance de thèse, etc.). La formation est intégrée dans le Réseau Interuniversitaire d'économie sociale et solidaire. Il est indiqué dans le dossier que seuls les étudiants issus de la spécialité <i>Innovation par l'économie sociale</i> peuvent poursuivre des études en doctorat.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La formation suit la politique générale de l'établissement en la matière. Pour la spécialité <i>Innovation technologique et territoire</i>, le diplômé peut exercer les fonctions de chef de projet.</p> <p>La formation est accessible en formation continue, en contrat de professionnalisation, notamment. La spécialité <i>Innovation technologique et territoire</i> a construit des partenariats avec des entreprises, des collectivités territoriales et contribue à l'offre de stages. De plus, la commission Emploi-Formation locale participe activement au conseil de perfectionnement restreint qui se réunit tous les mois.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les projets et stages occupent une place importante dans la formation : en M1, un stage de six semaines au minimum est obligatoire. En M2, le stage occupe pratiquement tout le second semestre et est au minimum de trois mois (dans les faits de quatre à six mois).</p> <p>La formation dispose de banques de données constituée par les relations qu'elle entretient depuis 10 ans avec un ensemble de partenaires.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Quelques étudiants étrangers francophones sont accueillis, mais dans l'ensemble de la mention. Aucune précision n'a été apportée à ce sujet. Des étudiants vont à l'étranger faire un stage dans des masters recherche. Deux conventions ont été signées avec des universités chinoises pour sélectionner des étudiants francophones. Un DU, propédeutique aux masters, a été ouvert en 2010. D'autres conventions sont envisagées avec le Sénégal.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La formation s'inscrit dans le champ défini par l'établissement en la matière. La mention (quel que soit la spécialité et le parcours) est ouverte à des étudiants venant de différentes filières.</p> <p>Le recrutement se fait par les procédures de VES ou VAE après étude de la motivation (le projet) du candidat pour les étudiants en formation continue. Pour les étudiants en formation initiale, le recrutement en M2 se fait sur dossier et entretien.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation s'inscrit dans le champ défini par l'établissement en la matière pour l'accueil de publics diversifié. La spécialité <i>Innovation technologique et territoire</i> est accessible aux personnes handicapées. Dans le prochain contrat, une option internationale en langue anglaise sera proposée. A l'heure actuelle, des cours d'anglais technique sont assurés. Les étudiants de la spécialité <i>Innovation technologique et territoire</i> ont à leur disposition des plateformes numériques (celle de l'université et une autre propre aux étudiants).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiants suit la politique générale définie par le champ de l'université. Les étudiants sont reçus s'ils obtiennent une moyenne générale de 10/20.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Il est indiqué dans le dossier que l'évaluation des étudiants suit la politique générale définie par l'université selon la charte de contrôle des étudiants définie par l'établissement, sans davantage de précisions.</p>

Suivi des diplômés	L'évaluation des étudiants suit la politique générale définie par le champ de l'université. Les étudiants répondent aux questions menées par l'université, mais le pourcentage de réponse est très faible.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il existe un conseil de perfectionnement propre à chaque parcours. Dans la spécialité <i>Innovation technologique et territoire</i> , le conseil de perfectionnement comprend l'ensemble de l'équipe pédagogique (académiques et professionnels). Mais, la composition précise de l'équipe enseignante n'est pas indiquée dans le dossier.

Observations de l'établissement

Master

Mention : Innovation par l'économie sociale et les TIC (IESTIC)

Référence de l'avis : A2016-EV-0311383K-S3MA160010950-010842-RT

■ **Observations :**

1. Nous reconnaissons la complexité de l'offre de formation d'où la restructuration engagée et finalisée pour le prochain quinquennal.
2. Numérique : la place du numérique a été renforcée avec la mise en œuvre de deux SPOCs à la rentrée 2016.
3. Anglais : De même un SPOC sera ouvert en langue anglaise.
4. International : les deux M2 de la spécialité ITT accueille chacun 3 à 4 étudiants provenant du DU passerelle avec la Chine (Universités du Hubei, CUEB Pékin, CISISU Chengdu).